



C.N.B.A

Commission Nationale de Boxe Amateur

**A RETOURNER
AVANT LE
20 FEVRIER 23 via
le Comité Régional**

SENIORS FEMMES

BULLETIN INDIVIDUEL

D'ENGAGEMENT

COUPE DE FRANCE 2023

La Boxeuse :

.....

NOM et Prénom

Née le :

--	--	--	--

2004 et avant

Licence n°

--	--	--	--	--	--	--	--

1 lettre et 7 chiffres

Club :

Entraîneur / téléphone :

Comité régional :

Déclare :

- être licenciée FFB et **avoir 10 combats minimum** (pour les boxeuses de nationalité étrangère)
- avoir atteint les ¼ de finales des CFAS 2022, (pour les boxeuses de nationalité française)
- être disponible du **03 au 05 mars 2023** pour participer à la Coupe de France Séniors Femmes,
- avoir pris connaissance du Règlement de la Coupe de France Amateur 2023 et en accepter les conditions,
- présenter sa candidature pour participer à la Coupe de France seniors femmes 2023 dans la catégorie de poids :

--	--

**Indiquer la limite
supérieure de la
catégorie de poids**

Date de l'engagement : 2023

Signature de la
Boxeuse

Signature du
Président
d'association

Signature du
Président du comité
régional

Voir les indications portées au verso

Coupe de France Amateur 2023

POINTS PARTICULIERS A LA COUPE DE FRANCE AMATEUR SENIORS FEMMES 2023

CATEGORIE DE POIDS SENIORS FEMMES - nées en 2004 et avant

45 - 48 kg	54 kg	63 kg	75kg
50 kg	57 kg	66 kg	81 kg
52 kg	60 kg	70 kg	+ 81 kg

FORFAITS

Après une défaite par **forfait et quel qu'en soit le motif** (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28e jour (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait. Les Présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Une pénalité financière de **100 €** est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur.

BULLETINS INDIVIDUELS D'ENGAGEMENT

Un bulletin individuel d'engagement doit être rempli et signé par la Boxeuse, le Président d'association et le Président du comité régional et joint au dossier d'engagement adressé par le comité régional à la FFBoxe (**y compris pour les boxeuses exemptées des championnats régionaux par la direction technique nationale**). La candidature des boxeuses pour lesquelles un bulletin individuel d'engagement n'aura pas été joint ne sera pas étudiée par la commission de sélection.

CRITERES DE SELECTION

	SH	SF	JH	JF	CH	CF
CFA	10	10	10	8	6	5
Dom Tom	10	6	8	6	5	5
CATEGORIES EXTREMES						
	48, 51, 92,+92kg	48,75, 81, +81kg	48, 51, 92, +92kg	48, 70, 75, 81,+81kg	44, 46, 80, +80kg	46, 48, 75 80, +80kg
	10	7	7	6	4	3

RESPECT DES REGLES EN VIGUEUR CONCERNANT LE COVID

ATTESTATION DE NON GROSSESSE.